ID: 081-200040905-20241114-141124_6_3-DE



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 novembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 8 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	35	Voix délibératives	44
Délégués avec pouvoir	8	Membres présents	36

Titulaires présents : 34 (au point 1) et 35 (à partir du point 2.1)

ASTIE Alain, AZEMAR Jean-Louis, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, EMERIAUD Françoise, HAMON Christian (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), ICHARD Xavier, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MALATERRE Guy (à partir du point 2.1), MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MARTY Denis, MERCIER Roland (pouvoir de REDO Aline), MILESI Marie, NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian (pouvoir de MAFFRE Alain), SANCHEZ Marie-Christine (pouvoir de IMBERT Véronique), SCHULTHEISS Pierre (pouvoir de AUZIECH Cécile), SENGES Jean-Marc, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, SOURDIN Anne, TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid (pouvoir de CINTAS Jean-Marc), TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

AYMARD Stéphane (représente MUNOZ Sonia).

Titulaires excusés : 21 (au point 1) et 20 (à partir du point 2.1)

AUZIECH Cécile (pouvoir à SCHULTHEISS Pierre), BALARAN Jean-Marc, BARBE Christian, BEX Fabienne, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), CINTAS Jean-Marc (pouvoir à TOUZANI Rachid), DELPOUX Jacqueline, ESCOUTES Jean-Marc, IMBERT Véronique (pouvoir à SANCHEZ Marie-Christine), MALATERRE Guy (au point 1), MAFFRE Alain (pouvoir à PUECH Christian), MUNOZ Sonia (représentée), ORRIT Didier, PENA Sylviane, RECOULES Vincent, REDO Aline (pouvoir à MERCIER Roland), SAN ANDRES Thierry (pouvoir à BONFANTI Djamila), SELAM Fatima, SIBRA Jean-Michel (pouvoir à HAMON Christian), TESSON Régis, VIDAL Suzette.

Suppléant présent sans voix délibérative : 1 (jusqu'au point 2.5), 0 (à partir du point 3.1)

ALQUIER Philippe (jusqu'au point 2.5)

Secrétaire de séance :

SCHULTHEISS Pierre

DELIBERATION N° 14/11/2024-6.3 REGULARISATION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION UFCV

Conformément à l'arrêté du 27 janvier 2016 portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala et définissant ses compétences notamment en matière de petite enfance/enfance/ jeunesse,

Vu la délibération du 5 décembre 2018 modifiant la compétence périscolaire, Vu la Convention Territoriale Globale 2024-2027 signée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn,

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le 28/11/2024

ID: 081-200040905-20241114-141124_6_3-DE

A ce jour, après étude des documents reçus par nos services concernant l'année 2023, l'association connait un résultat déficitaire. En effet, la perte des aides à l'emploi et l'augmentation des fluides a mis l'association en difficulté.

Vu que ces dépenses concernent directement les activités soutenues par la communauté de communes, il convient de régulariser la situation afin de ne pas mettre l'association en difficulté.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- AUTORISE le Président à verser à l'Association U.F.C.V pour l'année 2023 :
 - o une subvention supplémentaire de 10 559 € au titre de son action réalisée pour les 3-12 ans,
 - o une subvention supplémentaire de **1 500 €** au titre de l'action jeune.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2024,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant s'y rapportant.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président Didier SOMEN

Le secrétaire de séance Pierre SCHULTHEISS